

Saint Ouen, le 29 avril 2025

ESPACE NATUREL RÉGIONAL DU MOULIN DES MARAIS

RESTAURATION DU SITE DE LA FONTAINE GRAVIER – DÉMARRAGE DE LA PHASE D'AMÉNAGEMENT

Dans le courant du mois de mai, des travaux vont démarrer sur l'Espace naturel régional du Moulin des Marais. Pilotés par Île-de-France Nature, aménageur et gestionnaire du site, ils vont consister à poursuivre la restauration du site de la Fontaine Gravier, engagée en 2020. Sous réserve des conditions météorologiques, le chantier devrait se terminer au début de l'hiver.

La première étape avait consisté à démanteler l'ancien barrage délabré, qui servait autrefois à retenir les eaux de l'étang. Cela a permis de rétablir une continuité écologique entre les eaux propres du puits artésien, épuré, et les cours d'eau situés en aval. Une partie de l'étang a pu s'assécher progressivement et laisser place à une prairie marécageuse en eau une partie de l'année.

La suite du chantier a pour objectif de prolonger la circulation des « eaux propres » sur l'ensemble du site notamment par la reconnexion de cette prairie marécageuse aux zones humides adjacentes, les « cariçaies* ». Des terrassements vont ainsi être réalisés et l'actuel chemin en digue va être remplacée par une passerelle enjambant la zone humide. Un belvédère, à l'articulation entre la zone marécageuse et le puits artésien, sera également créé.

Ces ouvrages vont permettre aussi aux promeneurs de s'immerger au cœur de la végétation et d'effectuer des observations.

** Zones peuplées de carex (Carex acutiformis) appelées aussi Laïches des marais.*

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un schéma directeur d'aménagement, piloté par Île-de-France Nature en concertation avec la commune de Mitry-Mory et la Direction départementale des Territoires (DDT) de Seine-et-Marne. L'objectif est de restaurer et ouvrir au public l'un des plus vastes marécages d'Île-de-France.

L'entretien du site profite de la participation financière de la Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France.

**Pour des raisons de sécurité, le chantier est interdit au public.
Durant la durée des travaux, le tour de l'étang sera interdit à la fréquentation et le
chemin rural de Bougy sera ponctuellement inaccessible (lors des livraisons de
matériaux de chantier).**



© Antoine Derrien

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS